



Votre

TRI

et vos

DÉCHETTERIES

en

2023

Vals de Saintonge



MODE D'EMPLOI **POUR LES PARTICULIERS**



1. Avant de partir à la déchetterie **je sépare les déchets par matière** pour faciliter le tri.



2. **Je vérifie les horaires d'ouverture** et sécurise mon chargement pour éviter les envols sur la route.



3. En arrivant, **je suis les consignes de l'agent valoriste** qui est là pour faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur.



4. **Je trie mes déchets** en respectant les indications. Il est interdit de monter sur le rebord du quai, se pencher au-delà du garde-corps, ou pour le vidage des remorques de prendre appui sur le garde-corps.



5. **Je laisse le site propre.**



Merci de vous présenter au moins dix minutes avant l'heure de fermeture.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour les particuliers

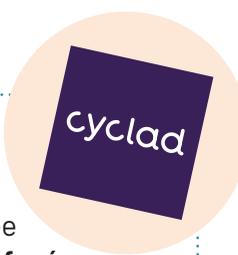
Lors du premier passage, une **vignette autocollante** sera remise par l'agent sur présentation d'un justificatif de domicile. La vignette doit être présentée à chaque passage. **Sans cette vignette l'accès sera refusé.**

Les habitants peuvent accéder à l'ensemble des déchetteries.

Adresses et horaires sur cyclad.org

L'apport de gravats est limité à 1m³ / jour.

La récupération est interdite sur les sites sauf dans les Cyclab'Box.



Pour les professionnels

Conditions d'accès particulières.

Se renseigner au 05 46 07 16 66 ou sur cyclad.org

LES HORAIRES



ANNEZAY

«Le Pierrail» - 17380 ANNEZAY
 Mardi 9h-12h30 • 14h-17h30
 Jeudi, vendredi, samedi 9h-12h30
 Fermée Lundi, mercredi

AULNAY

Zone Artisanale de l'Ormeau
 17470 AULNAY
 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
 9h-12h30 • 14h-17h30
 Fermée Mardi

BEAUVAIS-SUR-MATHA

Fief d'Auge - 17490 MASSAC
 Lundi, jeudi 9h-12h30
 Samedi 14h-17h30
 Fermée Mardi, mercredi, vendredi

BERCLOUX

«Les Chagnasses»
 17770 BERCLOUX
 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
 9h-12h30 • 14h-17h30
 Fermée Mardi

MATHA

ZA Plaine Godinière
 17160 MATHA
 Du lundi au samedi
 9h-12h30 • 14h-17h30

NÉRÉ

«La Touche» - 17510 LES ÉDUTS
 Jeudi 14h-17h30
 Samedi 9h-12h30
 Fermée Lundi, mardi, mercredi, vendredi

SAINT-JEAN D'ANGÉLY

Rue Valentine-Germain,
 ZAC de la Grenoblerie 3
 17400 SAINT JEAN D'ANGÉLY
 Du lundi au samedi
 9h-12h30 • 14h-17h30

SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE

Lieu-dit La Jamette
 17350 SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE
 Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi
 9h-12h30 • 14h-17h30
 Fermée Jeudi

VERGNÉ

La Cavaterie - 17330 VERGNÉ
 Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi
 9h-12h30 • 14h-17h30
 Fermée Jeudi



Les déchetteries sont fermées les **dimanches, jours fériés et exceptionnellement le 9 octobre 2023.**

Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des alertes météorologiques (canicule...).

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Les bouteilles et flacons en plastiques jusqu'à 5 litres (au-delà, à déposer en déchetterie), les pots et les barquettes en plastiques, les briques alimentaires, les sacs, sachets et films plastiques, les emballages en métal (acier et aluminium)...



Le bon geste



À déposer dans le sac jaune, sans restes alimentaires.

Ne pas rincer. Ne pas écraser.
Ne pas emboîter.

Les sacs jaunes sont à retirer gratuitement en mairie.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les produits d'hygiène (coton-tige, brosse à dents, masques...), les mégots, les objets cassés, les sacs d'aspirateurs, les éponges, petits objets en plastique...



Le bon geste



À déposer dans le bac dans un sac fermé.

+ de tri = **-** de déchets

LES BIODÉCHETS

30% de biodéchets dans nos poubelles peuvent être valorisés en compost !

À déposer dans le composteur :

• Déchets de cuisine

Épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, essuie-tout en papier blanc uni, croutes de fromage...



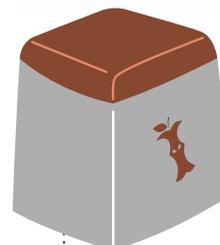
• Déchets de jardin

Feuilles, tontes, résidus du potager, pailles, foin...



Plastiques, emballages, métaux, verres, poussières d'aspirateur

Le bon geste



Les 4 règles d'or pour réussir votre compost

1. Diversifier les apports
50% de déchets humides, 50% de déchets secs
2. Fractionner les déchets
3. Aérer le compost
4. Surveiller l'humidité

LES PAPIERS / PETITS CARTONS

Publicités, prospectus, journaux, magazines, enveloppes, catalogues, annuaires, courriers, papiers de bureaux et **les petits emballages en carton...**



Le bon geste

À déposer dans les points d'apport volontaire.

LE VERRE

Bouteilles, bocaux et pots en verre...



Le bon geste

À déposer dans les points d'apport volontaire.

LES TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES

Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures peuvent être triés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés **propres et secs dans un sac fermé** et les chaussures liées par paire. Selon leur état, ils seront reportés ou recyclés.



Le bon geste

À déposer dans un sac fermé.
Pour trouver un point d'apport :
<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Les gestes

ZÉRO DÉCHET



J'utilise **panier, cabas, tote bag, boîtes, bocaux et sacs à vrac** pour les courses.



J'utilise **gourdes et carafes** pour boire l'eau du robinet.



Je préfère **vinaigre blanc, bicarbonate et savon noir** pour le ménage.



J'achète d'**occasion**, répare, loue, vends et donne.



Je privilégie **lingettes lavables, shampoing solide et savon** pour se laver.



Je fais des cadeaux **dématérialisés ou zéro déchet**.



Je choisis des appareils **sans piles ou à piles rechargeables**.



Je pose un **STOP PUB** sur la boîte aux lettres.



Je fais une **liste de courses** et cuisine les restes.



Je refuse la **vaisselle jetable**.

Plus de gestes sur cyclad.org

Cyclab'Box

DONNEZ PRENEZ



Sur les déchetteries de **Gémozac, Marans, Matha, Plassay, Saint Jean d'Angély, Saint Sauveur d'Aunis, Saint Savinien sur Charente et Surgères**, la Cyclab'Box est un espace de réemploi. Vous pourrez y choisir des objets en bon état (meubles, vaisselle, pièces de décoration, livres, jouets) sélectionnés par l'agent valoriste selon les critères prédéfinis.

Pourquoi ?

- Allonger la durée de vie des biens de consommation en les réutilisant.
- Diminuer le gaspillage des ressources naturelles pour fabriquer de nouveaux objets.
- Diminuer notre production de déchets.

Mode d'emploi

1. Les objets sont à déposer après accord de l'agent valoriste.
2. Le retrait est libre quand l'espace est ouvert. L'agent valoriste décide de l'ouverture en fonction des conditions météorologiques et de sécurité.
3. Le retrait est réservé aux particuliers et non aux antiquaires, brocanteurs et boutiques solidaires. Le nombre d'objets retirés peut être limité par l'agent.
4. La prise d'objets n'est autorisée que sur le périmètre de la Cyclab'Box.
5. Cyclad ne garantit pas le bon fonctionnement des objets.



La Cyclab'Box ne remplace pas le don aux boutiques solidaires et aux associations qui reste à privilégier.
Liste sur Cyclad.org

POUR TOUTES QUESTIONS

sur le tri ou la collecte des déchets

CYCLAD

1 rue Julia et Maurice Marcou
17700 SURGÈRES

Tél. 05 46 07 16 66

contact@cyclad.org
cyclad.org

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE
économie
circulaire

Vals de
Saintonge
Communauté

@cyclad17



Le produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / papic-france.org

PERC - 03-31-3004 / Cemité PERC



STUDIO HUDUDA - Photos © Citeo / Cyclad / Fotolia / Freepik - imprimé sur papier